

RÉPONSE – M 339 A – 23.05

Réponse du Conseil administratif à la motion M 339 – 18.09

déposée par Madame Gladys Acosta BRANDRUP, Messieurs Denis CHIARADONNA, Martin CARNINO, Martin STAUB, Jean-Pierre TOMBOLA et Rexhai XHELADINI, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

UNE MAISON DU DROIT POUR LES VERNIOLAN-E-S !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme vous le savez, pour donner suite à la motion M 339 – 18.09 et ses invites, l'Administration municipale a, par le biais du Service de la cohésion sociale, développé le projet *Activation des droits (ADD)*.

Concrètement initiée en 2021 avec le soutien financier de bailleurs de fonds privés, cette expérience pilote se conclura fin 2023.

Son évaluation, assurée par l'Université de Genève, se révèle d'ores et déjà très positive.

Des éléments de bilans seront présentés dans le cadre de la commission sociale, jeunesse et enfance du 24 mai 2023.

La motion M 339 – 18.09 est ainsi close.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 8 mai 2023

